



**AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE PORTANT
SUR LE DECLASSEMENT D'UNE PORTION DE VOIE
APPARTEMENT AU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE DE
LA BATIE-NEUVE**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Références : délibération du Conseil Municipal n°2024/016 du 29 janvier 2024 ; arrêté municipal n°2024/09 du 5 février 2024

Par délibération n° 2024/016 du 29 janvier 2024, le conseil municipal de La Bâtie-Neuve s'est prononcé en faveur du déclassement d'un portion de voie appartenant au domaine public communal et constituant **la place des écoles** sises section AB414, AB77, AB350, AB329, AB342, AB75, AB318, AB319, AB426, AB427.

Une enquête publique portant sur le déclassement précité doit être conduite. Monsieur Bernard HODOUL est désigné commissaire enquêteur.

Cette enquête aura lieu à La Bâtie-Neuve du 26 février 2024 au 11 mars 2024 inclus.

Le dossier de l'enquête, sera disponible en mairie, située 32 place de la Mairie, 05230 LA BÂTIE-NEUVE, entre le 26 février 2024 9h00 et le 11 mars 2024 17h00

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur sera mis durant toute l'enquête à disposition du public à la mairie de La Bâtie-Neuve afin de recueillir ses observations, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Ces observations pourront également être adressées par écrit à l'adresse postale suivante : à l'attention de Monsieur Bernard HODOL, Commissaire enquêteur, Mairie de La Bâtie-Neuve, 32 place de la Maire, 05230 LA BÂTIE-NEUVE.

Le commissaire enquêteur les annexera au registre d'enquête.

Ces courriers pourront être adressés à Monsieur le commissaire enquêteur jusqu'au 11 mars 2024 inclus, le cachet de la poste faisant foi.

Le commissaire enquêteur effectuera deux permanences et se tiendra à disposition du public en mairie de La Bâtie-Neuve

- Le 26 février 2024 de 14h à 17h
- Le 11 mars 2024 de 14h à 17h.